



Association Internationale de Navigation
Commission Environnement - EnviCom

ATTRIBUTIONS
Groupe de Travail 15

Aspects environnementaux du Dragage et de la Construction
portuaire à proximité des récifs coralliens et des communautés benthiques de substrats
rocheux en eaux froides.

1. Introduction:

Afin de combler le déficit d'information en matière de dragage et de construction portuaire ainsi que celui relatif à la qualité des conditions des coraux, un Groupe de Travail EnviCom a été établi.

Dans le monde entier, la détérioration des zones de récifs coralliens s'accélère. Elle s'explique par à une combinaison d'événements naturels et par les pressions croissantes exercées par les activités humaines. Les zones de substrat dur dans les régions d'eaux froides, entre autres dans la Mer du Nord, sont également menacées par les constructions et par d'autres activités se développant sur le fond de la mer. Le dragage et la construction portuaire sont devenus l'une des activités exercées par l'homme synonymes de menaces.

Depuis quelques temps déjà, l'on peut observer une conscience croissante des menaces pesant sur notre environnement en général et sur les systèmes éco marins en particulier. L'un des éléments le plus précieux en même temps le plus sensible du milieu marin est l'écosystème des massifs coralliens. Ces récifs constituent un chaînon important de l'écosystème global, en particulier en matière de développement durable pour les communautés dépendant des récifs tropicaux d'eaux chaudes. Dans de nombreuses régions, les récifs coralliens interviennent aussi dans la protection côtière et ont un rôle économique du point de vue de la pêche et du tourisme. Néanmoins, contrairement à de nombreuses autres espèces marines, les coraux et leurs récifs sont très sensibles aux perturbations extérieures dont souffre l'environnement naturel et qui viennent s'ajouter aux phénomènes naturels tels que les tempêtes, les courants et les inondations. La destruction et la perte artificielle des coraux sont dès lors considérées comme extrêmement préoccupantes, en particulier parce que la restauration naturelle requiert de nombreuses années. Les communautés des substrats durs en milieu aquatiques froids, également sensibles et protégées en termes biologiques, peuvent aussi souffrir de maux similaires.

Dans certaines régions, les travaux de construction marine peuvent affecter les coraux, essentiellement en raison de la structure même qui peut endommager ou perturber une partie de récif, mais également, dans une certaine mesure, à cause des opérations de construction temporaires comme le dragage. Des mesures d'atténuation telles le placement de filtres à limon ou les systèmes de compensation sont appliquées, mais leur efficacité en parfois mise en doute.

Certains coraux sont plus sensibles que d'autres. Les conditions locales spécifiques ainsi que les influences saisonnières doivent aussi être prises en compte et, même au sein d'un seul écosystème, l'on peut observer pas mal de variations des coraux et de leurs conditions.

En général, l'impact du dragage et de la construction marine sur les écosystèmes coraliens est complexe et est loin d'être pleinement compris malgré divers efforts de recherche. Des études préliminaires menées à bien par l'Unité des Récifs Coralliens (UCR) du PNUE ont révélé qu'il existe toute une expérience à exploiter, expérience des maîtres d'œuvre d'une part qui est reprise dans des Etudes d'Impact sur l'Environnement et celle des recherches scientifiques par ailleurs. Dans les deux cas, les résultats se fondent sur des observations de terrain et des expériences en laboratoire portant sur les impacts potentiels directs et indirects du dragage et des activités de construction marine. Il s'agit d'études détaillées examinant les conditions locales et des éléments spécifiques plus précis. C'est le cas par exemple de celle menée par l'Unité des Récifs Coralliens du « World Conservation Monitoring Centre » du PNUE. Tout en étant abondantes, les connaissances ainsi rapportées sur la valeur économique et environnementale du corail sont diffuses. En outre, les effets à long terme de ces opérations sont mal connus.

2. Objectif

Le Groupe de Travail a pour tâche de recueillir la littérature disponible et les études de cas sur le dragage et la construction portuaire à proximité des récifs coralliens et des communautés associées dans les régions d'eaux chaudes et froides, d'analyser l'information et d'élaborer un rapport précis sur les connaissances actuelles relatives aux effets de ces activités et sur les méthodes et techniques permettant d'atténuer les impacts. Il devra aussi identifier les carences en la matière. Le rapport servira de guide sur les pratiques actuelles en présentant l'information disponible sous un format systématisé. Le but n'est pas de donner des directives restrictives quant aux pratiques appliquées à proximité des coraux. Les conditions locales sont uniques et ne peuvent donc être répliquées dans d'autres régions. Le recours aux études de cas peut toutefois souligner certaines questions importantes à prendre en compte lors de la planification de telles activités et les solutions possibles.

3. Questions à examiner

Les attributions reprises ci-dessous illustrent, à titre d'exemple, certaines questions qui pourraient être reprises dans le guide ; toutes se fondent sur l'analyse de la littérature existante à l'échelle mondiale :

- Identification des différents types de coraux et des communautés de substrat dur importantes avec leur sensibilité environnementale. Dans la mesure du possible, une distinction supplémentaire quant à des aspects tels que la valeur environnementale, la sensibilité à diverses menaces, le potentiel de restauration ou de nouvelle croissance et le niveau de dommage « acceptable ».
- Catégorisation des différents types de coraux selon leur “basse résistance” ou “forte résistance” à la charge solide. De nombreux coraux peuvent survivre face à des charges élevées pendant de courtes périodes, mais sont endommagés par une charge réduite pour des périodes plus longues.
- Etablissement d'un rapport sur les pratiques disponibles pour l'évaluation et le suivi des impacts sur le corail et sur d'autres communautés de substrat dur, sur la base de mesures de la vie biologique et du taux de (nouvelle) croissance. Il faudra également tenir compte des périodes de peuplement larvaire. Limitation des activités pendant les périodes de recrutement larvaire. Si les activités empêchent l'établissement des larves, les impacts sur la communauté corallienne peuvent être sérieux.
- Identification et catégorisation des types de protection ou des mesures d'atténuation et évaluation de leur efficacité en indiquant leur application saisonnière ou spécifique selon les cas. Ce point peut reprendre la protection par filtres, les fenêtres environnementales et la délocalisation (artificielle) des parties de récifs en danger. Le rapport devrait particulièrement mettre l'accent sur ce point.
- Sur la base de l'information recueillie et des cas étudiés, examen des possibilités de nouvelles mesures de protection et des conditions de leur application.
- Présentation de cas concrets.

Cette liste ne se veut ni restrictive ni exhaustive.

Le rapport devrait être conçu de sorte qu'il puisse être utilisé par un large spectre d'acteurs intéressés par la gestion côtière et marine durable ainsi que par la durabilité de nos récifs coralliens et des communautés de substrat dur et par le dragage, les constructions portuaires et activités annexes, à savoir les autorités portuaires, les organismes de réglementation, l'industrie de la construction et du dragage et les organisations non gouvernementales comme les écologistes et les consultants du secteur privé.

3. Membres

Le président devrait disposer d'une expérience dans le domaine du dragage et de la construction portuaire, être conscient des questions liées aux récifs coralliens et aux communautés de substrat dur et être sensibles à celles-ci. Les membres devraient avoir une connaissance des domaines spécifiques d'intérêt identifiés ci-dessus. Eventuellement, certains d'entre eux pourraient provenir de l'AIPCN, de la CEDA, de la WEDA, du CSE

ou être des représentants de l'IADC ou membres du PNUE, du GPA, du CRU, de l'ICRI ou de l'ICRA et de leurs réseaux (Task Force du Récif Corallien des Etats-Unis, Institut Australien de la Science Marine), certains d'entre eux agissant peut-être plutôt comme réviseurs techniques et/ou membres correspondants.